



République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi  
**PRIMATURE**  
Cabinet du Premier Ministre



**Rapport final du profil de la zone de moyens  
d'existence SN 08,  
Pluviale /Mil et Arachide**



## Sigle

<b>Sigle</b>	<b>Signification</b>
<b>AEM</b>	Economie des Ménages
<b>ANSD</b>	Agence nationale de la statistique et de la démographie
<b>ARD</b>	Agence régionale de développement
<b>CDSA</b>	Comité départemental de sécurité alimentaire
<b>CRSA</b>	Comité régional de sécurité alimentaire
<b>GSE</b>	Groupe socioéconomique
<b>HEA</b>	Household economy analysis
<b>P2RS</b>	Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
<b>SAP</b>	Système d'alerte précoce
<b>SECNSA</b>	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
<b>ZME</b>	Zone de moyens d'existence

## Table des matières

Avant-propos.....	5
CHAPITRE 1. Description de la zone SN 08 .....	6
<b>1.1. Situation géographique</b> .....	6
<b>1.2. Le système de production</b> .....	6
<b>1.3. Année de référence</b> .....	6
<b>1.4. Situation des marchés</b> .....	7
<b>1.5. Calendrier saisonnier</b> .....	7
<b>1.5.1. Activités culturelles</b> .....	7
<b>1.5.2. Activités de moyens d'existence</b> .....	7
CHAPITRE 2. Caractéristiques des groupes socioéconomiques .....	9
<b>2.1. Classification socio-économique des ménages</b> .....	9
<b>2.2. Caractéristiques des ménages</b> .....	10
CHAPITRE 3. Les sources de nourriture.....	11
<b>3.1 Propre production agricole</b> .....	11
<b>3.1.1. Le mil</b> .....	12
<b>3.1.2. Production d'arachide</b> .....	12
<b>3.1.3. Production de niébé</b> .....	13
<b>3.1.4. Produits du bétail</b> .....	13
<b>3.2 Achats d'aliments</b> .....	13
<b>3.2.1 Achats de nourriture de base</b> .....	13
<b>3.2.2 Autres aliments</b> .....	15
CHAPITRE 4. Sources de revenus.....	17
<b>1. La vente de récolte</b> .....	17
<b>2. La vente de bétail</b> .....	18
<b>3. La main d'œuvre temporaire</b> .....	19
<b>4. L'auto emploi</b> .....	19
CHAPITRE 5. Les postes de dépenses.....	21
<b>1. Les achats d'aliment de base</b> .....	21
☞ <b>Achat de riz</b> .....	21
☞ <b>Mil souna et maïs</b> .....	21
☞ <b>Le Pain</b> .....	22
<b>2. Les achats d'autres aliments</b> .....	22
☞ <b>Poisson frais</b> .....	22

☞ Lait.....	22
☞ L'huile .....	22
☞ Le sucre.....	23
<b>3. Articles ménagers .....</b>	<b>23</b>
<b>4. Intrants .....</b>	<b>23</b>
<b>5. Vêtements.....</b>	<b>24</b>
<b>6. Services sociaux.....</b>	<b>24</b>
<b>7. Dépenses diverses.....</b>	<b>24</b>
CHAPITRE 6. Chocs et stratégies d'adaptation .....	25
☞ <b>Stratégies d'adaptation.....</b>	<b>25</b>
Conclusion .....	26
Recommandations.....	26
Annexes .....	27

### **Liste des Tableaux**

Tableau 1: Appellation des GSE en Sérère et en Wolof dans la SN 08 .....	9
Tableau 2: Quelques caractéristiques des GSE :.....	10
Tableau 3 : Résumé des principaux chocs auxquels sont confrontées les populations.....	25

### **Liste des Graphiques**

Graphique 1: Calendrier saisonnier .....	8
Graphique 2 : Sources de nourriture des GSE .....	11
Graphique 3: apport des spéculations cultivées aux besoins .....	12
Graphique 4: Contribution des achats d'aliments de base.....	14
Graphique 5 : Contribution des autres aliments.....	16
Graphique 6: sources des revenus monétaires .....	17
Graphique 7 : contribution des différents revenus au revenu total.....	21
Graphique 8 : part des dépenses consacrées aux aliments de base .....	22
Graphique 9: part des dépenses consacrées à l'achat d'autres aliments.....	23
Graphique 10 : part des dépenses en eaux, intrants, services sociaux, vêtements et autres.....	25

## Avant-propos

L'Analyse de l'Economie des Ménages (HEA) est un cadre permettant d'analyser la façon dont les ménages obtiennent les ressources nécessaires à leur survie. L'approche HEA aide à bien identifier les besoins en nourriture et en revenus des ménages vivant dans une aire géographique afin de déterminer éventuellement le type d'intervention à apporter à ces ménages. L'établissement de la situation de référence constitue la charpente du cadre d'analyse de l'approche HEA

Du 2 au 18 janvier 2018, le SECNSA a conduit une enquête de terrain afin d'établir le profil de référence de la zone de moyens d'existence (ZME) SN 08. L'objectif de l'enquête était de connaître les sources de nourriture, de revenus, les types de dépenses et de comprendre les stratégies de moyens d'existence des ménages de la zone.

Le profil de la zone SN 08 a été réalisé par le Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SECNSA), en collaboration avec le groupe de travail HEA, le Comité régional de Sécurité alimentaire de Diourbel(CRSA), les Comités départementaux de Sécurité alimentaire (CDSA) des départements de Diourbel, Mbacké et Bambey.

Nous tenons à remercier les représentants de toutes ces institutions pour cette collaboration, sans laquelle il aurait été difficile d'atteindre l'objectif qui nous a été fixé.

Nous ne manquons pas de magnifier le soutien crucial des autorités administratives locales (Gouverneurs, préfets et maires).

Nos remerciements appuyés vont à l'endroit du Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) qui a intégralement financé ce profil.

## **CHAPITRE 1. Description de la zone SN 08**

### **1.1. Situation géographique**

La zone SN 08, dénommée «Pluviale/Mil et Arachide», comprend les départements de Diourbel, de Bambey et une partie des départements de Fatick, Mbour, Mbacké, Thiès, Gossas et Guinguinéo.

Sur le plan pédoclimatique, on rencontre dans la zone : des sols ferrugineux tropicaux, hydromorphes, des sols ferrugineux tropicaux rouges, des sols de mangroves et des sols salins.

Les températures varient entre 25°C et 45°C. Les cumuls pluviométriques varient d'une région à une autre, entre 600 mm et 1000 mm. La saison pluvieuse dure quatre (4) mois (juin-septembre). La saison sèche, plus longue, va d'octobre à mai.

La zone est traversée par plusieurs écosystèmes. Elle compte la présence d'une forêt dans les régions de Fatick et Kaffrine, d'une savane à Diourbel et Kaffrine et la mangrove à Fatick.

### **1.2. Les systèmes de production**

C'est une zone à dominance agricole avec de petits domaines en polyculture. L'agriculture est essentiellement pluviale et dépend d'une pluviométrie déficitaire, avec un labour manuel et une traction animale.

Les superficies moyennes exploitées par les ménages pauvres varient de 1 à 2 ha, et pour les ménages nantis de 5 à 8 ha.

L'élevage pratiqué dans la zone est de type semi intensif à extensif, avec une transhumance vers les zones qui ont des sources d'abreuvement (mares, marigots et forages).

Par ailleurs, d'autres activités spécifiques telles que le commerce, le transport, l'artisanat et le tourisme religieux sont aussi exercées dans la zone.

La vente de produits halieutiques dans les régions de Fatick et Kaolack, l'exploitation de produits forestiers dans les régions de Kaffrine et Fatick constituent d'importantes sources de revenus.

### **1.3. Année de référence**

Les données ont été collectées pour l'année de consommation 2015-2016. Elle débute au mois octobre 2015, correspondant au début des récoltes et se termine en septembre 2016.

De l'avis des services techniques de la zone, l'année 2015-2016 a été globalement bonne, sur le plan agricole et pastoral. La pluviométrie a été normale à excédentaire, avec des cumuls de plus de 536 mm dans certaines régions comme celle de Diourbel, en 29 jours de pluie.

Les productions agricoles ont été globalement bonnes au niveau de tous les groupes socio-économiques. Dans la région de Fatick, la production céréalière de la campagne 2015-2016 était de 156 845 tonnes.

#### **1.4. Situation des marchés**

La zone dispose d'un réseau de marché très dense. Les plus grands marchés sont ceux de Touba, Bambey, Diourbel et Ndindy (région de Diourbel).

Le marché de Touba est un marché de groupement. On y trouve des commerçants qui ont une grande capacité de stockage. Il approvisionne les marchés de consommation en céréales sèches de Louga et Sagatta. Les marchés de collecte comme Bambey et Ndindy approvisionnent celui de Touba en en céréales sèches et en bétail. Ces deux marchés sont des lieux de rencontre et d'échanges entre producteurs et collecteurs de produits céréaliers et animaux. Le marché de Diourbel constitue un marché de consommation où on trouve des grossistes qui ont une grande capacité de stockage de riz. La région de Dakar et la Vallée du Fleuve Sénégal sont les principaux lieux de provenance du riz consommé dans la zone.

#### **1.5. Calendrier saisonnier**

Le calendrier saisonnier décrit les différentes activités pendant l'année de consommation. Il met en exergue les principales activités de la zone et les périodes durant lesquelles elles se déroulent.

##### **1.5.1. Activités culturelles**

Le mois d'avril marque le démarrage des travaux de défrichage et de désherbage des champs. Ces activités occupent les ménages jusqu'au mois de juin.

Entre juin et juillet, les ménages procèdent aux semis des différentes spéculations cultivées dans la zone (mil, niébé, arachide) avant d'entretenir les parcelles de cultures (désherbage, sarclage et épandage d'engrais).

La deuxième quinzaine du mois d'août correspond à la maturation des premiers semis de niébé. La consommation verte démarre dans la deuxième quinzaine du mois de septembre. Les ménages améliorent leur situation alimentaire et nutritionnelle tout en gagnant de l'argent par la vente des récoltes de niébé.

La grande moisson de mil et de l'arachide notamment débute au mois d'octobre et se termine en décembre.

##### **1.5.2. Activités de moyens d'existence**

Les activités génératrices de revenus se déroulent sur toute la période précédant le démarrage de l'hivernage. Les ménages pauvres travaillent pour les nantis et les moyens, en procédant au désherbage des champs. Durant l'hivernage cette main d'œuvre est utilisée pour l'entretien des parcelles de cultures. Sur la période octobre-décembre, les ménages moyens et nantis font appel à nouveau à ceux qui sont pauvres pour récolter les champs de mil et d'arachide. Le mois de décembre, correspond au démarrage de la campagne de commercialisation de l'arachide.

Pendant la saison sèche (janvier-juin), les ménages s'adonnent à des activités non agricoles. Ces activités sont essentiellement liées au transport (avec des charrettes) qui est la principale source de revenu pour toutes les catégories de ménages, à l'exception des nantis.

La cueillette, se déroule de janvier à février. Les ménages très pauvres et les pauvres, collectent le « kadd » ou *Acacia albida* et le pain de singe.

L'exode des jeunes vers les grands centres urbains, démarre à partir du mois de janvier, correspondant à la fin du battage de l'arachide. Le retour d'exode se fait au mois de mai, un peu après le démarrage de la préparation des champs.

Les activités non agricoles sont d'autant plus importantes qu'elles permettent d'acheter des vivres. Ces achats s'effectuent pratiquement pendant toute l'année. Le pic est observé durant la période de soudure qui va de juin à août.

**Graphique 1:** calendrier saisonnier

Mois	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Av.	Mai	Juil.	Juil.	Août	Sep.
<b>Saison</b>												
Hivernage												
Saison sèche												
Soudure												
<b>Activité des moyens d'Existence</b>												
Activité culturelles												
Exode/migration main d'œuvre												
Production laitière- bovin												
Production laitière_petit ruminants												
Pic cueillette												
<b>Aléas</b>												
Pic maladies humaines												
Pic maladies de bétail												
<b>Achat de nourriture/achats/vente de bétail</b>												
Achats vivres												
Achat nourriture bétail/ intrant												
Achat vente de bétail												
Légende Activité culturelles	Préparation des champs						Semis		Consommation en vert du niébé			
	Moisson						Vente					

Source : SECNSA, profil SN08

## CHAPITRE 2. Caractéristiques des groupes socioéconomiques

### 2.1. Classification socio-économique des ménages

La classification ou catégorisation socioéconomique des ménages constitue la deuxième étape d'un profil HEA, après celle du zonage. Il s'agit de subdiviser les ménages de la zone de moyens d'existence en groupes de richesse<sup>1</sup>. Cette subdivision, basée sur des critères définis par la population locale, permet d'appréhender des différences importantes dans la vulnérabilité des ménages à différents chocs mais aussi d'estimer le nombre de personnes touchées par d'éventuels changements dans l'accès à la nourriture.

La ZME SN08 se caractérise par une diversité ethnique. Toutefois, l'enquête a révélé la prédominance numérique des groupes ethniques Sérère et les Wolof.

La catégorisation socioéconomique a été effectuée avec une quinzaine de membres de la communauté villageoise ayant une bonne connaissance des réalités des villages (chef de village, imam, responsables des jeunes et des femmes, relais communautaires...).

Le ménage est appelé « Ngaak » en sérère et « Ndieul » en Wolof. Les entretiens communautaires ont fait ressortir quatre catégories de ménages dont l'appellation change en fonction de l'ethnie.

Tableau 1: Appellation des GSE en Sérère et en Wolof dans la SN 08

Ethnie	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Nanti
Sérère	wédiégernadara	wédiégerna	wétanéna	wédiégna
Wolof	Ndewndol	BoromSak	Gnitané	Borombarké

Source : SECNSA, profil SN08

---

<sup>1</sup>Un groupement de personnes basé sur les définitions locales du niveau socio-économique et sur la quantification des biens

## 2.2. Caractéristiques des ménages

Les principaux déterminants du niveau de richesse ou de pauvreté selon les informateurs clés sont la superficie possédée et cultivée, la possession de bétail, le matériel agricole possédé, le revenu tiré de la vente d'arachide et les revenus tirés des activités extra agricoles (exode, transferts des émigrés, travail occasionnel).

Les ménages pauvres et moyens sont les plus nombreux, avec, respectivement, 38% et 34%. Le groupe des ménages très pauvres représente 17% du total des ménages contre 11% pour les ménages nantis.

Les résultats de l'enquête ont révélé que la taille du ménage varie avec le niveau de richesse. Plus le ménage est "riche", plus sa taille démographique est importante. En effet, en moyenne, un ménage nanti compte 20 personnes, contre 15 personnes pour un ménage moyen, 10 personnes pour un ménage pauvre et 7 personnes pour un ménage très pauvres.

Les différences entre les ménages, ne se limitent pas à des disparités d'ordre démographique. Elles se traduisent également au niveau des facteurs de production. Les nantis et les moyens, possèdent plus de chevaux et d'ânes, ils possèdent également plus de matériels agricole (semoir, charrue, charrette) que les très pauvres et pauvres. C'est ce qui explique aussi qu'ils cultivent quatre fois plus de superficie de terre que les très pauvres.

Les groupes pauvres et très pauvres, ne possèdent pas de gros bétail contrairement aux deux autres. Les nantis et les moyens, possèdent cinq fois plus de petits ruminants que les très pauvres et pauvres. La possession de petits ruminants est très importante en milieu rural. En effet, durant la soudure les ménages qui en possèdent peuvent en vendre pour acheter de la nourriture.

Tableau 2: Quelques caractéristiques des GSE :

	%ménage	Taille	Revenu/Pers	Propriété foncière	Terre cultivée	Culture vivrière	Culture de rente	Nbre de Bovins	Nbre de chèvres	Nbre d'ovins	Nbre de poules	Nbre de chevaux	Nbre âne	Charrue	Charrette	Semoir
TP	17%	7	91072	2	2	1	1	0	3	1	7	1	0	0	0	0
P	38%	10	91675	4	3	2	1	0	4	3	8	1	1	1	0	0
M	34%	15	92750	6	7	4	3	4	6	9	10	2	2	1	1	1
N	11%	20	97217	8	10	6	4	10	9	16	18	3	2	1	1	1

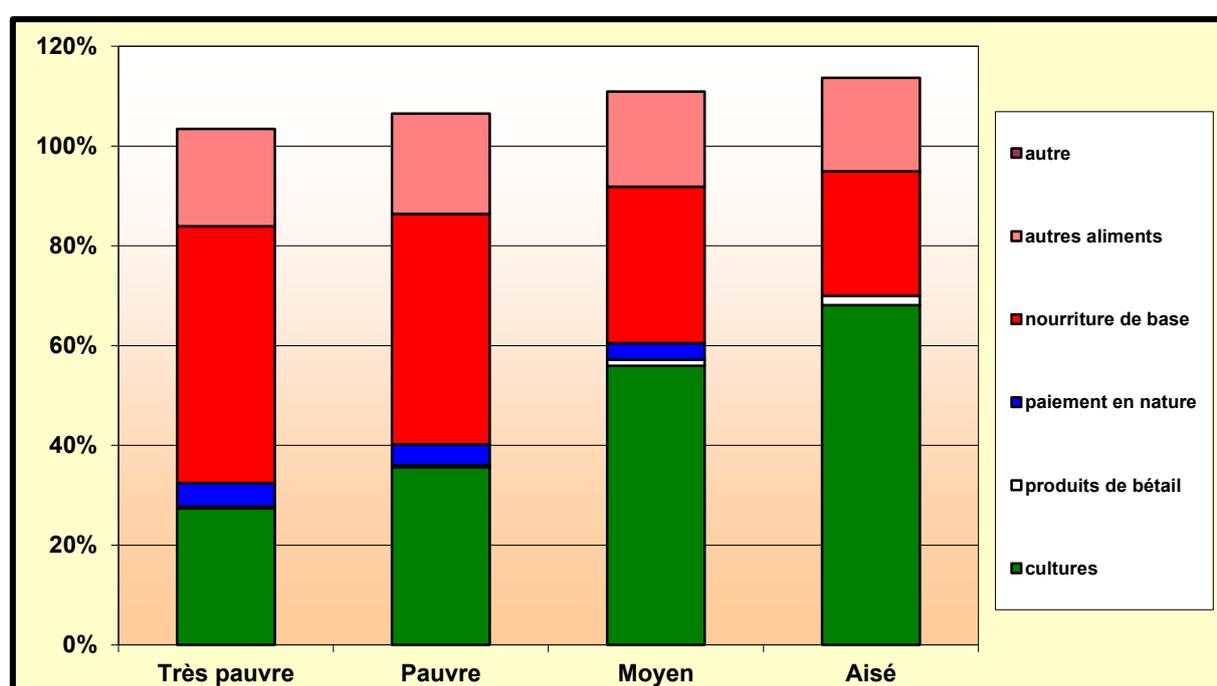
Source : SECNSA, profil SN08

## CHAPITRE 3. Les sources de nourriture

Toutes les catégories socioéconomiques ont pu couvrir leurs besoins énergétiques de base durant l'année de référence, les ménages nantis et moyens ont respectivement une couverture de 114 et 111% ; Tandis que les ménages pauvres et très Pauvres ont couvert leurs besoins en énergie à hauteur de 110 et 109%

La propre production, les achats de nourriture, le paiement en nature et les produits du bétail, constituent les principales sources de nourriture des ménages dans la zone SN08.

Graphique 2 : Sources de nourriture des GSE

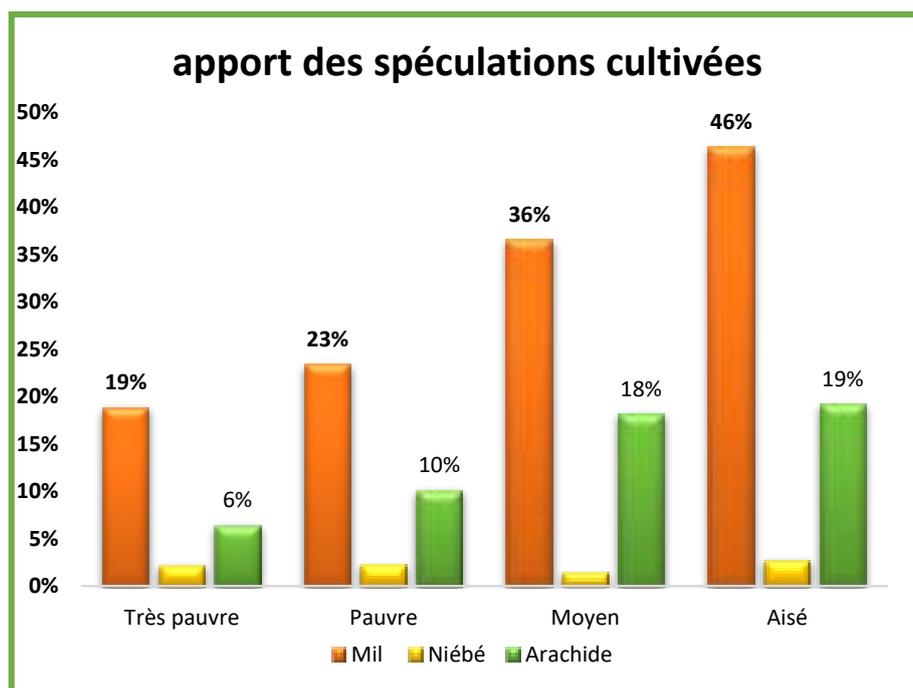


Source : SECNSA, profil SN 08

### 3.1 Propre production agricole

La consommation de leur production agricole a permis aux ménages nantis et moyens de couvrir respectivement 68% et 56% de leurs besoins énergétiques. Pour les pauvres et très pauvres, cette couverture est respectivement de 36% et 27%. Ces disparités pourraient être expliquées par les ressources humaines qui sont plus fournies chez les nantis et les moyens. En outre, ces derniers ont plus de moyens financiers pour acquérir intrants agricoles (semences et engrais) en quantité et en qualité suffisante.

**Graphique 3:** apport des spéculations cultivées aux besoins



Source : SECNSA, profil SN 08

### 3.1.1. Le mil

Le mil est la principale céréale consommée par les ménages ; Il contribue jusqu'à 46% à la couverture des besoins annuels d'un ménage nanti soit environ plus cinq mois de consommation. Le mil, consommé sous forme de couscous préparé avec un peu de maïs, permet aux ménages pauvres et très pauvres de couvrir respectivement 23% et 19% de leurs besoins en année de référence. En milieu sérére c'est une céréale très prisée les ménages.

La production moyenne de mil d'un ménage nanti s'élève à 2 780 kg et celle d'un ménage moyen à 1 750 kg. Cette production est largement supérieure à celle d'un ménage très pauvre (790 kg) ou pauvre (500 kg). Pour un ménage nanti, 70% de cette production est consommée, pour un ménage moyen ce pourcentage atteint 66% ; Même les ménages pauvres et très pauvres parviennent à consommer respectivement 57% et 43% de leurs productions de mil. Il constitue la denrée de base dans cette zone de moyens d'existence.

### 3.1.2. Production d'arachide

L'arachide constitue la principale culture de rente dans cette zone. La surface emblavée est de 3 hectares pour un ménage moyen et 4 hectares pour un ménage nanti. La production arachidière moyenne d'un ménage nanti (2 530 kg) ou moyen (1 300 kg) est largement supérieure à celle d'un ménage pauvre (470 kg) ou très pauvre (200 kg).

La partie de la production d'arachide consommée contribue pour environ 19% des besoins énergétiques d'un ménage nanti, 18% d'un ménage moyen, soit environ plus d'un mois et demi de couverture des besoins énergétiques.

L'arachide est un complément incontournable dans l'alimentation des ménages, elle est utilisée pour accompagner les plats de couscous et de riz.

### **3.1.3. Production de niébé**

En moyenne, un ménage nanti produit 240 kg de niébé par an, contre 163 kg pour un ménage moyen, 87 kg pour un ménage pauvre et 47 kg pour un ménage très pauvre. Le niébé est cultivé en association avec l'arachide, chez les nantis et les moyens, et en cultures pures chez les très pauvres et les pauvres. En général, la plupart des ménages cultivent la variété de niébé à cycle court appelée "mélakh". Cette dernière arrive à maturation après 45 jours de semis. Elle permet à ces ménages à partir de mi-août, de sortir de la soudure. En plus de cette variété, les ménages nantis cultivent la variété à cycle long qu'on appelle « Moun ».

Sa contribution à la couverture des besoins énergétiques des ménages est non négligeable, bien que la production demeure encore faible.

### **3.1.4. Produits du bétail**

La contribution énergétique du lait et de la viande est nulle chez les ménages pauvres ou très pauvres. Pour un ménage appartenant à ces deux catégories, le troupeau est composé uniquement de trois à quatre caprins et un à deux ovins. Ce bétail est généralement destiné à la vente.

La taille du troupeau est plus importante dans un ménage moyen ou nanti. En moyenne, 180 litres (ménage moyen) et 360 litres (ménage nanti) de lait sont produits durant l'hivernage. La quantité de lait consommée permet de couvrir 1% des besoins énergétiques d'un ménage de ces deux catégories. La consommation de viande issue du troupeau est nulle pour un ménage moyen mais permet de couvrir 1% des besoins énergétiques pour un ménage nanti.

## **3.2 Achats d'aliments**

### **3.2.1 Achats de nourriture de base**

La nourriture de base achetée concerne principalement le riz, le maïs, le mil et le pain. Les résultats ont montré que plus le ménage est pauvre, plus il dépend du marché pour sa nourriture. En effet, à partir des achats, un ménage très pauvre arrive à couvrir plus de la moitié de ses besoins énergétiques (57%) pour un ménage pauvre c'est plus de la moitié des besoins qui sont couverts. S'agissant d'un ménage moyen ou nanti, l'achat de céréales couvre 31% et 25%, respectivement. On remarque que plus un ménage est pauvre plus il dépend du marché.

#### *☞ Achat de riz*

Le riz est la céréale la plus achetée dans la zone. La consommation par tête dépasse 30 kg/ tête/an pour tous les GSE de la zone SN 08 : très pauvres et pauvres

55 kg/ tête/ an, moyens 42 kg/ tête/ an, nantis 39 kg/ tête/ an. 784 et 630 kg de riz. Le riz a permis de couvrir 18 et 19% des besoins des nantis et des moyens et 25% de très pauvres.

#### ☞ Achat de mil souna

Généralement, un ménage nanti est autosuffisant en mil souna. Les trois autres groupes de ménages sont les seuls concernés par les achats de cette céréale. L'achat de mil per capita est cinq fois plus important pour un ménage pauvre que pour un ménage moyen (44 kg/tête/an contre 8 kg/tête/an).

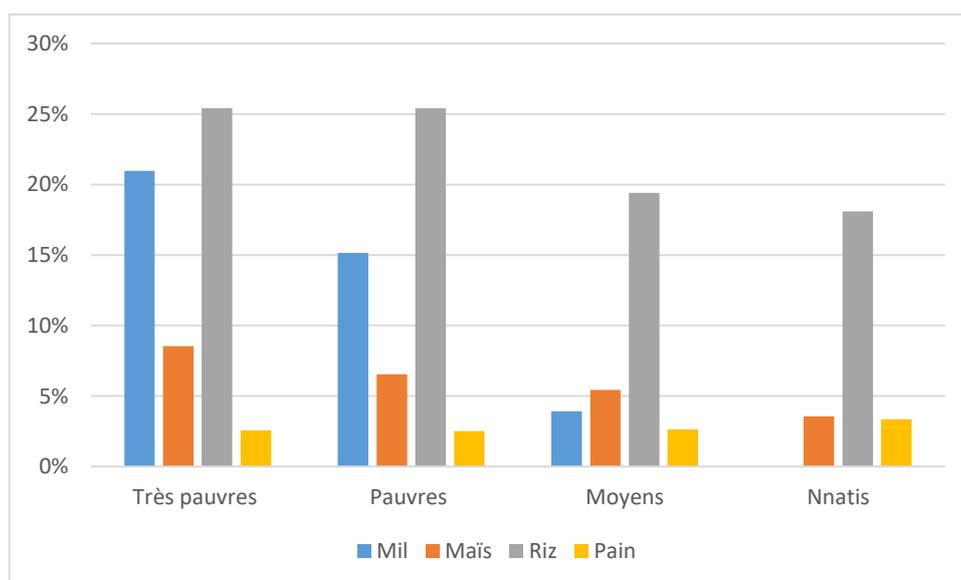
#### ☞ Achat de maïs

La culture du maïs n'est pas typique dans la zone. Cette denrée est généralement achetée par les ménages. Le maïs est souvent consommé avec le mil souna. Ces deux céréales sont associées dans la préparation du couscous. Toutefois, le maïs étant plus économique que le mil, les quantités acquises par un ménage sont toujours moins importantes. Les achats de maïs permettent d'assurer la couverture des besoins énergétiques, à hauteur de 9% pour un ménage très pauvre et 7% pour un ménage pauvre.

#### ☞ Achat de pain

Le pain est généralement pris au petit déjeuner avec du café. L'acquisition de cette denrée a permis de couvrir 3% des besoins de toutes les catégories de ménage. La quantité de pain achetée varie avec le groupe socioéconomique : 187 kg pour un ménage nanti contre 50 kg pour un ménage très pauvre.

**Graphique 4:** Contribution des achats d'aliments de base



Source : SECNSA, profil SN 08

### 3.2.2 Autres aliments

Les autres aliments regroupent l'huile, le sucre, le poisson sec et frais, la viande, les légumineuses. L'acquisition de ces produits permet de couvrir 19% des besoins énergétiques d'un ménage nanti ou moyen et 20% d'un ménage pauvre ou très pauvre.

#### ☞ *Légumineuses*

La production arachidière est généralement bonne en année normale. Ce qui justifie la faiblesse des quantités d'arachide achetées par les ménages. Toutefois, à l'aide des achats de produits arachidières, un ménage pauvre ou très pauvre peut couvrir 3% de ses besoins énergétiques contre 2% pour un ménage nanti ou moyen.

A l'instar de l'arachide, le niébé n'est pas beaucoup acheté par les ménages qui se contentent de consommer leur propre production.

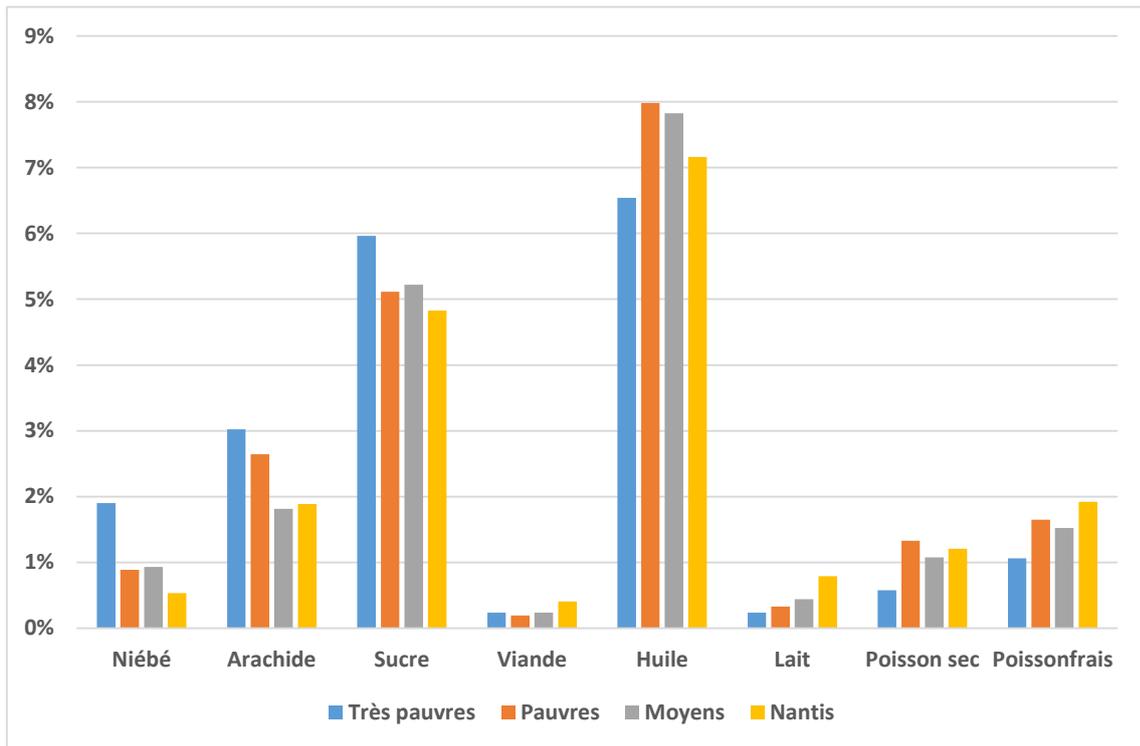
#### ☞ *Sucre et huile*

Le sucre fait partie des aliments les plus consommés par les ménages de la zone. Toutefois, il existe de fortes disparités entre les groupes de ménages. En effet, un ménage nanti consomme 185 kg par an au moment où un ménage pauvre en consomme moins de 100 kg par an.

Le sucre apporte 5% des besoins d'énergie d'un ménage nanti ou moyen et 6% de ceux d'un ménage très pauvre.

La consommation d'huile est aussi importante que celle du riz. La quantité d'huile consommée en année de référence varie selon les groupes socioéconomiques. L'huile achetée couvre entre 7% (ménage nanti ou très pauvre) et 8% (ménage moyen et pauvre) des besoins en énergie d'un ménage de la zone.

**Graphique 5 : Contribution des autres aliments**

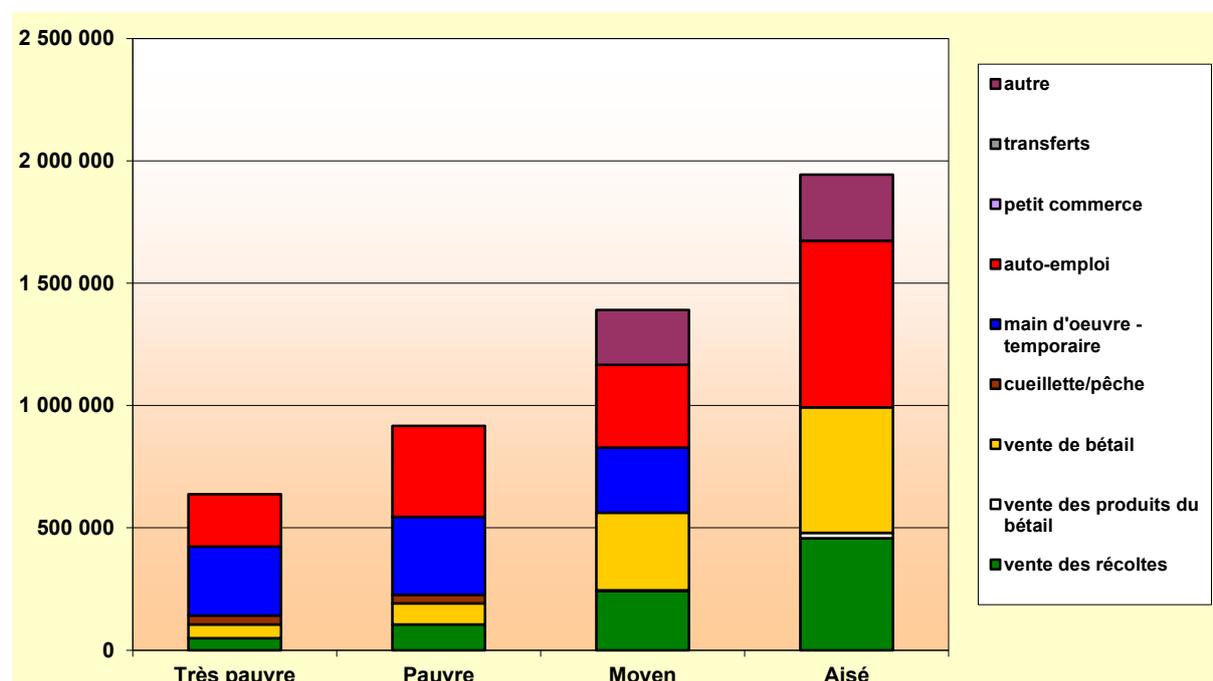


Sources : SECNSA, profil SN 08

## CHAPITRE 4. Sources de revenus

L'analyse des revenus fait ressortir des disparités dans l'accès aux revenus, entre les quatre GSE. Les nantis et les moyens comptent sur la vente de leurs récoltes, du bétail, de l'auto emploi et les transferts, pour avoir des revenus ; les très pauvres et les pauvres misent principalement sur l'auto emploi et la main d'œuvre temporaire. Durant l'année de référence, les revenus des nantis et des moyens s'élevaient à 1 944 330 et 1 391 250 francs, ceux des très pauvres et des pauvres à 916 750 et 637 504 francs CFA.

Graphique 6: sources des revenus monétaires



Sources : SECNSA, profil SN 08

### 1. La vente de récolte

La vente des récoltes, concerne les cultures sous pluies, cultivées dans cette zone : le mil, l'arachide et le niébé. Elle représente 22 et 17% des revenus des ménages nantis, 8 et 10% de ceux des très pauvres et pauvres. La vente de récoltes, a rapporté aux nantis et aux moyens, 457 230 et 242 000 FCFA ; et aux très pauvres et pauvres 48 704 et 105 750 FCFA. Les ventes de mil, chez les nantis et les moyens, représentent 23 et 15% des revenus issus de la vente des récoltes. En moyenne, ils ont respectivement vendus 525 et 350 kilogrammes de mil, à 200 francs le kilogramme. Chez les très pauvres et les pauvres, 7 et 9% des sommes tirées de la vente des récoltes, proviennent de la commercialisation du mil. Ces deux catégories, ont vendu respectivement 200 et 240 kilogrammes (kg) de mil, au prix de 160 et 170 FCFA.

La commercialisation de l'arachide, a procuré aux nantis et moyens 326130 et 147 000 FCFA, soit 71 et 32% des revenus générées par la vente de récoltes. Ils ont vendu respectivement 1559 et 700 kg ; soit 326 130 et 147 000 FCFA. Les pauvres et les très pauvres, ne tirent pas beaucoup de revenus de la vente de l'arachide ; les sommes perçues n'atteignent pas 50 000 francs.



## **2. La vente de bétail**

Cette activité est commune à toutes les GSE, cependant elle génère plus de revenus pour les nantis et les moyens, que pour les très pauvres et pauvres. Les deux premiers GSE, cités ont tiré de cette activité respectivement 512000 et 318000 francs, ce qui représente 25 et 21% des revenus de leurs revenus. Les très pauvres et les pauvres, pour leur part ont obtenu 56 700 et 86 000 F CFA (8 et 9%) des revenus obtenus en année de référence. Les ventes ont porté sur les bovins, les petits ruminants et la volaille. En moyenne les nantis et les moyens ont vendu 1 bovin, respectivement à 200 000 et 150 000 F CFA. Ils ont aussi vendu des caprins pour une valeur de 72 000 francs (nantis) et 46 000 F CFA (moyens). Les ventes d'ovins leur ont rapporté 240 000 et 112 000 F CFA. Les nantis ont vendu en moyenne 4 ovins au prix de 60 000 F CFA par bêtes, les moyens 2 à 56 000 F CFA. Les très pauvres et les pauvres, ont vendu 1 et 2 caprins pour 21000 et 44 000 FCFA ; chacun des deux GSE a aussi vendu 1 ovin à 30 000 F CFA. Les revenus tirés de la vente de poules, pour très pauvres et les pauvres, s'affichent à 5700 et 10000 F CFA.

Les ventes de bêtes se font en général durant l'approche des fêtes religieuses, période durant lesquelles la demande en viande s'accroît. Mais aussi, à l'approche de la campagne agricole, pour supporter les charges liées à sa préparation : achat de semences et d'engrais ; elles permettent aussi aux ménages de tenir durant la soudure. Le développement de cette activité, notamment chez les très pauvres et les pauvres, pourrait renforcer leur résilience.

### **3. La main d'œuvre temporaire**

Elle regroupe les activités liées à la construction (maçonnerie, fabrication de brique), et la migration de la main d'œuvre. Ces activités se déroulent sur une période qui est limitée, elles débutent en général à la fin de l'hivernage. La main d'œuvre temporaire, représente pour les pauvres la première source de revenu et pour les très pauvres la deuxième source. Elle est aussi importante pour les ménages moyens, qui ont gagné dans l'exercice de cette activité 304 000 FCFA, 21% des revenus totaux. Les très pauvres et les pauvres, ont engrangé des revenus qui s'élèvent à 276 900 et 311 500 francs soit 40 et 32% des revenus.

### **4. L'auto emploi**

L'auto emploi est la première source de revenus des ménages nantis, moyens et pauvres. Les revenus obtenus s'élèvent à 682000 FCFA pour les nantis, et à 338 250 et 371 200 FCFA pour les moyens et les pauvres, soit respectivement 38, 29 et 45% des revenus obtenus. Les très pauvres ont tiré de cette activité, qui est leur seconde source de rentrée d'argent 214 000 FCFA, ce qui représente 39% de leur revenus. Les activités phares de cette rubrique, sont le transport par charrette, le petit commerce et la vente de ngogne (fane d'arachide). Elle a permis aux nantis et aux moyens, de gagner 234 000 et 80 000 FCFA, et aux pauvres et très pauvres 34 000 et 24 000 FCFA.

Le petit commerce, demeure dans cette zone, une activité menée par les femmes. Elle a permis aux ménages nantis et moyens de gagner 288 000 et 90 000 F CFA ; aux pauvres et très pauvres elle a permis d'engranger des revenus qui s'élèvent à 85 400 et 63 000 F CFA.

Le transport charrette, est une activité qui se fait presque sur toute l'année. Les pauvres, moyens et nantis le font pendant 8 mois, les très pauvres pendant 7 mois. Ces ménages utilisent, leurs chevaux ou leurs ânes, pour transporter les gens vers les loumas<sup>2</sup>, qui sont nombreux dans cette zone. Ils transportent aussi, des bagages des villages aux loumas et vice versa. Durant les événements religieux, comme le Magal de Touba, leur service est utilisé par les pèlerins, pour se déplacer ou pour transporter leurs bagages ou marchandises. De nombreux charretiers affluent des



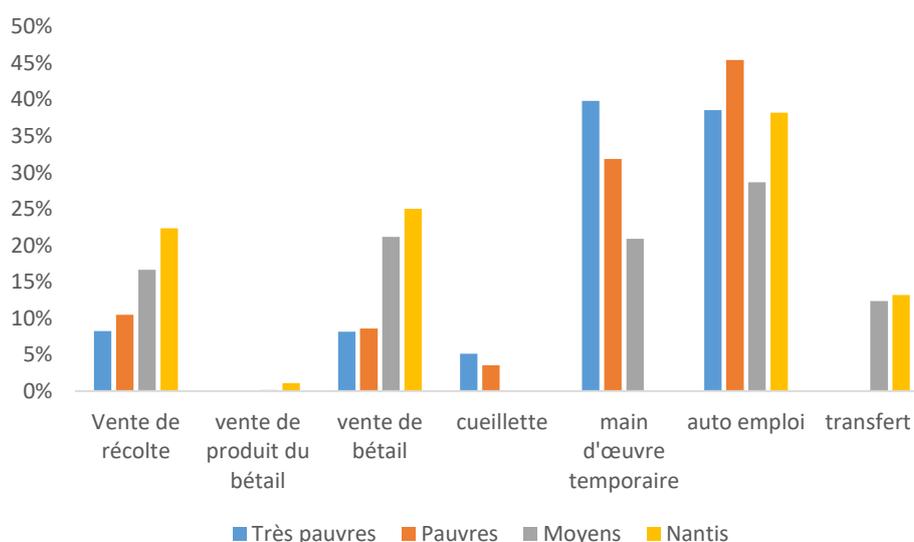
villages des départements de la zone pour venir à Touba. En général ils séjournent dans la ville 10 à 15 jours. En moyenne les nantis et les moyens, ont tiré de cette activité 224 000 et 146 250 F CFA, les très pauvres et les pauvres ont obtenu 70 000 et 160 000 F CFA.

La vente de « ngogne » ou fane d'arachide, est une activité qui est menée par toutes les GSE. Chez les nantis et moyens, elle a généré 234 000 FCFA et 84 000 FCFA, les pauvres et les très pauvres ont tiré de cette activité respectivement 34 000 et 24 000 f. La fane d'arachide est le plus souvent, conditionnée dans des sacs. Les GSE pauvres et très pauvres ont vendu le sac à 1500 FCFA, tandis que les moyens et les nantis l'ont cédé à 2000 FCFA.

---

<sup>2</sup> Marchés hebdomadaires

**Graphique 7 : contribution des différents revenus au revenu total**



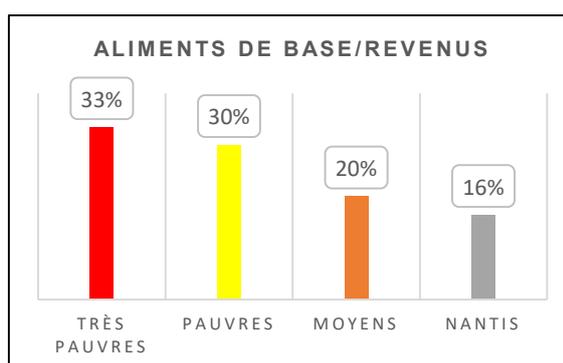
Source : SECNSA, profil SN 08

## CHAPITRE 5. Les postes de dépenses

### 1. Les achats d'aliment de base

#### ☛ Achat de riz

Les résultats du profil, montrent que 1/3 des revenus des très pauvres et pauvres, est consacré à l'achat d'aliment de base (33 et 30%), inversement, les nantis et les moyens, consacrent 20 et 16% de leurs revenus aux aliments de base. Les achats de riz mobilisent 11 et 13% des dépenses des nantis et des moyens, ce qui représente 211 680 et 173 250 F CFA. Chez les très pauvres et pauvres, 16% des achats de denrées de base concernent le riz, soit 105875 et 151250 FCFA.



#### ☛ Mil souna et maïs

Seuls les moyens, pauvres et très pauvres achètent du mil souna. Les dépenses pour le mil, représentent 2 et 8% des achats d'aliments de base chez les moyens et les pauvres et 10% chez les très pauvres. Les faibles productions de mil, chez ces deux groupes, expliquent ces proportions.

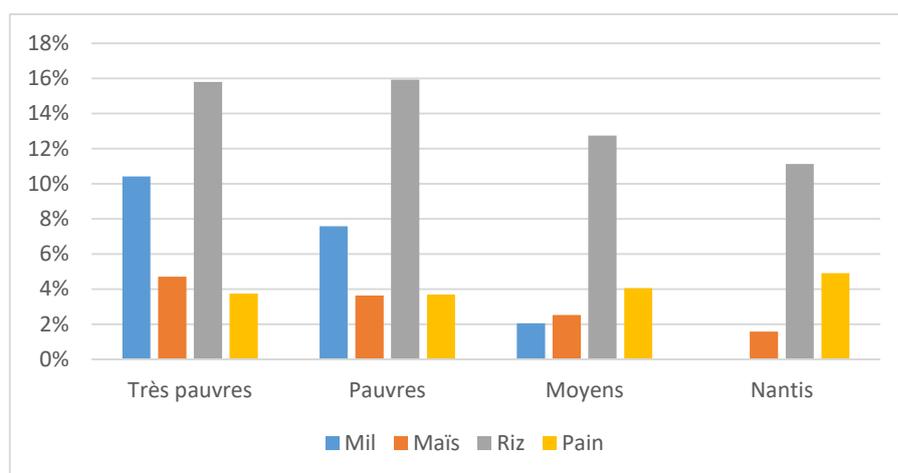
La part des dépenses de maïs représente 2 et 3% chez les nantis et les moyens et 4 et 5% chez les pauvres et les très pauvres. Les nantis et les moyens ont dépensé

30 000 et 34 400 FCFA, les pauvres et les très pauvres ont acheté du maïs pour une valeur de 34500 et 31500 F CFA.

#### ☛ Le Pain

Les nantis consacrent 5% de leurs revenus aux dépenses de pain, les moyens, les pauvres et très pauvres 4%. Les sommes dépensées ne sont pas énormes, les nantis et les moyens ont déboursée 93 500 et 55 000 FCFA, les très pauvres et les pauvres 25 000 et 35 000 FCFA.

**Graphique 8 : part des dépenses consacrées aux aliments de base**



Source : SECNSA, profil SN 08

## 2. Les achats d'autres aliments

#### ☛ Poisson frais

La consommation de poisson ne fournit pas beaucoup de kilocalories, cet aliment n'en contient pas beaucoup. Cependant, les nantis ont déboursés de fortes sommes pour l'acquérir. En moyenne ils ont mobilisé 155 000 FCFA, soit 8% des dépenses. Les moyens et les pauvres ont respectivement dépensés 92 250 et 66 500 FCFA, les très pauvres 30 000 FCFA, soit 7 et 4%. Le kilogramme de poisson se vendait à 500 FCFA.

#### ☛ Lait

La cherté du kilogramme de lait (3000 FCFA), explique sans doute les faibles dépenses qui lui sont consacrées. 4% des dépenses lui sont destinées chez les nantis, 2% chez moyens et pauvres et 1% chez les très pauvres.

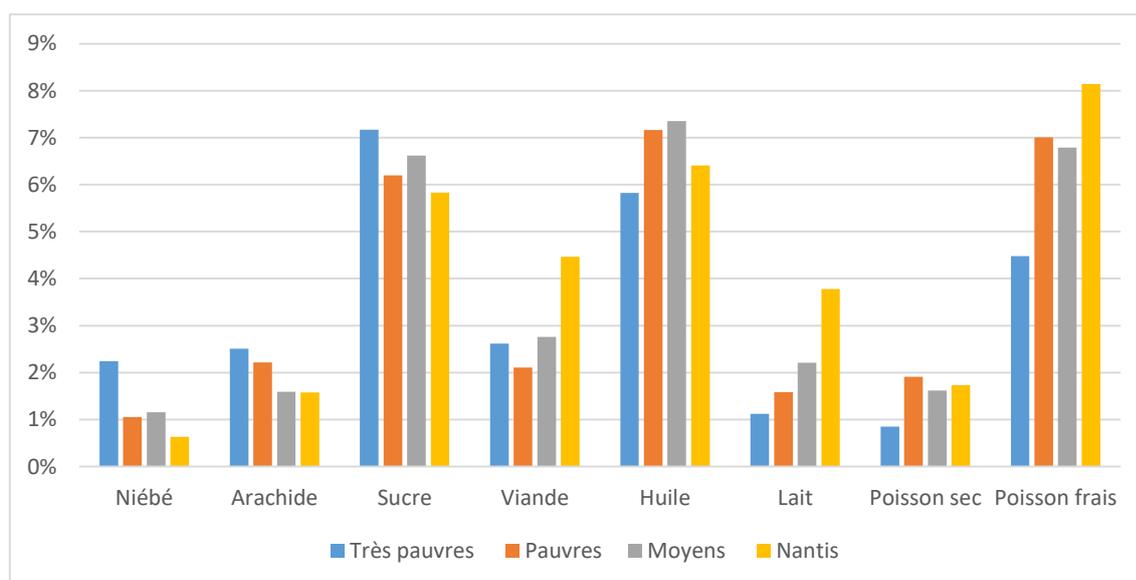
#### ☛ L'huile

Comme dans toutes les autres ZME, les achats d'huile occupent une part non négligeable dans les dépenses des ménages. 6% des dépenses des nantis et des très pauvres, ont porté sur l'achat d'huile ; les moyens et les pauvres lui ont consacré 7% de leurs dépenses. Les nantis et les moyens, ont déboursés 122 000 et 100 000 FCFA, les très pauvres et les pauvres 39 000 et 68 000 FCFA. Le litre d'huile se vendait à 1000 FCA en année de référence.

### ☛ Le sucre

Les achats de sucre sont aussi importants, que ceux d'huile et de riz. Les sommes consacrées au sucre par les nantis et les moyens, s'élèvent à 111 000 et 90 000 FCFA ; ce qui représente 6 et 7% des dépenses. Les très pauvres et pauvres ont déboursé 48 000 et 58 800 FCFA, ce qui représente 7 et 6% des dépenses. Ces ménages achètent occasionnellement, du sucre en faibles pour prendre du thé ou du café. Cependant, durant le mois de Ramadan, les quantités de sucre achetées par les GSE augmentent.

**Graphique 9: part des dépenses consacrées à l'achat d'autres aliments**



Source : SECNSA, profil SN 08

### 3. Articles ménagers

Les articles ménagers regroupent, les achats de : thé ou café, condiments, savons, pétrole, le meulage de graine, bois de chauffe et ustensiles. On remarque que les classes nantis et moyens, dépensent plus pour les achats d'articles ménagers, que celles très pauvres et pauvres. Cela montre encore une fois, la différence qui existe entre les groupes très pauvres et pauvres d'une part et les nantis et moyens d'autre part.

15% des dépenses des nantis et des pauvres, ont couvert les achats d'articles ménagers, soit 305 000 et 146 900 FCFA. 16 et 17% des dépenses des moyens et des pauvres, ont été destinées aux articles ménagers, soit 230 000 et 115 000 FCFA.

### 4. Intrants

Les dépenses en intrants, concernent les achats de produits vétérinaires et d'intrants bétail, l'achat de semences, d'engrais et de pesticides, l'investissement en bétail et l'achat d'outils agricoles. Les nantis et les moyens, grands cultivateurs achètent plus

d'engrais, de semences et de pesticides. Les achats d'intrants représentent 16 et 12% de leurs dépenses. En moyenne un nanti a dépensé 323630 FCFA, un moyen 181200 FCFA. Les catégories très pauvres et pauvres, n'ont pas beaucoup investi dans ce poste, ils lui ont consenti 3 et 7%, soit 17 500 et 72 100 FCFA. Les nantis et moyens ont déboursé 82 000 et 45 000 FCFA, pour l'achat de semences et 46 800 et 36 000 FCFA pour acquérir de l'engrais.

Les sommes allouées par les très pauvres et les pauvres, à l'acquisition de semences étaient faibles : 10 000 et 12 900 FCFA. Ces GSE, n'ont pas acheté d'engrais en année de référence, ce qui explique en partie leurs faibles productions de mil et d'arachide.

### **5. Vêtements**

Les achats d'habits, se font en général durant les grandes fêtes religieuses. Les GSE dans cette zone, ne consacrent pas beaucoup d'argent à l'achat de vêtements. Les priorités, sont la nourriture et les intrants. Les sommes dépensées, représentent 4% des dépenses chez les nantis, pauvres et très pauvres, et 5% chez les moyens.

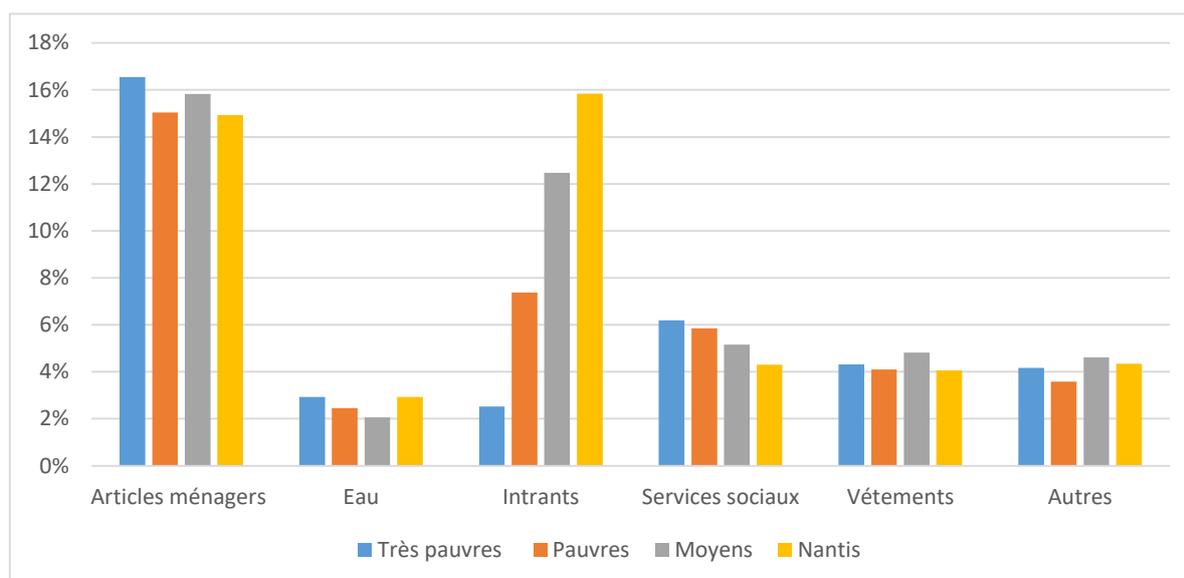
### **6. Services sociaux**

Cette rubrique, regroupe les dépenses consacrées à l'éducation et à la santé des membres du ménage. Ils s'élèvent à 88 000 et 75 000 (4 et 5%), chez les nantis et les moyens. Dans le domaine de la santé, 46 000 et 42 000 FCFA (6%) ont été dépensées par les nantis et les moyens. Concernant l'éducation, ils ont respectivement déboursé 42 000 et 33 000 FCFA. Les dépenses de santé des très pauvres et pauvres, s'élèvent à 18 000 et 22 250 FCFA ; celles dédiées à l'éducation, à 25 000 et 35 000 FCFA.

### **7. Dépenses diverses**

Ils concernent les dons et engagements communautaires, le transport et la communication. Ils mobilisent 4% des dépenses des nantis, pauvres et très pauvres, et 5% des dépenses de nantis. Les dons et engagements communautaires, sont assez élevés dans cette zone. Ils sont faits aux associations religieuses, par leurs membres pour préparer les événements religieux.

**Graphique 10** : part des dépenses en eaux, intrants, services sociaux, vêtements et autres



Source : SECNSA profil SN 08

## CHAPITRE 6. Chocs et stratégies d'adaptation

**Tableau 3** : Résumé des principaux chocs auxquels sont confrontées les populations

Activités	chocs
Agriculture	Attaques de ravageurs
Elevage	Vol de bétail
	Maladie du bétail

Sources : SECNSA profil SN 08

### ☞ Stratégies d'adaptation

Il ressort de l'analyse, que les stratégies suivantes pourraient être adoptées par les ménages en cas de crise :

- Augmentation de la vente de bois ;
- Augmentation de 50% du nombre de personnes qui part en exode ;
- Augmentation de 50% de la vente de bétail ;

## Conclusion

Le profil a montré que les ménages nantis et moyens dépendaient essentiellement de la production agricole pour couvrir les 2/3 de leurs besoins énergétiques annuels. Inversement, les classes très pauvres et pauvres, comptaient sur le marché pour satisfaire les 2/3 de leurs besoins en énergie. Les revenus de ces ménages nantis et moyens proviennent essentiellement de la vente de récolte, du bétail mais également des transferts d'argent. Par contre les très pauvres misent sur l'auto emploi et la main d'œuvre temporaire pour avoir des revenus.

Cette situation montre qu'un choc, comme une hausse des prix pourrait avoir des répercussions sur le niveau de vie des ménages très pauvres et pauvres. Ce choc, pourrait ne pas avoir d'impacts négatifs sur les nantis et les moyens qui ne dépendent pas trop du marché.

L'analyse a établi la cartographie des liens qui existent entre les riches et les pauvres. Ces derniers dépendent des premiers, qui concentrent entre leurs mains l'essentiel des moyens de productions.

## Recommandations

Il est nécessaire et urgent de protéger les moyens d'existence des ménages notamment les plus pauvres. Pour cela il convient de :

- ☞ Promouvoir la modernisation de l'agriculture familiale, en allouant du matériel agricole au plus pauvres et en baissant d'avantage les prix de la subvention des intrants agricole ;
- ☞ Encourager le regroupement en association économique sous forme de GIE afin de pouvoir accéder au crédit ;
- ☞ Proposer aux agriculteurs des semences dont les cycles sont adaptés à la réalité climatique de la zone et rendre ces semences accessibles ;
- ☞ Promouvoir les travaux à haute intensité de main d'œuvre pour la création d'actifs durables ;
- ☞ Appuyer les initiatives de défense et de restauration de la fertilité des sols ;
- ☞ Mettre en place une approche chaîne des valeurs dans les projets et programmes de résilience ;
- ☞ Encourager les approches multi-acteurs aussi bien au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel afin de mieux rationaliser les ressources tout en garantissant une appropriation par les populations des projets et programmes ;
- ☞ Promouvoir la culture du riz pluvial.
- ☞ Promouvoir des Exploitations familiales résilients
- ☞ Appuyer le service agricole

# Annexes

## Cadre d'analyse HEA

L'Analyse de l'Economie des Ménages est un cadre permettant d'analyser la façon dont les ménages obtiennent les ressources nécessaires à leur survie. L'approche HEA aide à bien identifier les besoins en nourriture et en revenus des ménages vivant dans une aire géographique afin de déterminer éventuellement le type d'intervention à apporter à ces ménages.

Le cadre analytique de la HEA comprend deux grandes phases : (i) l'établissement de la situation de référence et (ii) l'analyse des résultats.

L'**établissement de la situation de référence** consiste à découper le pays en zones de moyens d'existence (ZME) qui sont des entités géographiques à l'intérieur desquelles les populations partagent globalement les mêmes moyens d'accéder à la nourriture et aux revenus. Dans chaque ZME, les ménages sont classifiés en différents groupes socioéconomiques, sur la base des critères locaux de définition de la richesse. Les sources de nourriture, de revenus, les types de dépenses ainsi que l'ensemble des moyens d'existence de chaque groupe socioéconomique sont déterminés et quantifiés.

Quant à l'**analyse des résultats**, elle consiste à voir comment l'accès à de la nourriture et à un revenu tel que décrit dans l'établissement de la situation de référence, pourrait changer positivement ou négativement, à la suite d'un événement, qui peut être un choc ou un programme qui améliore les conditions de vie des populations. Pour cela, on évalue d'abord comment l'événement (le choc ou le changement positif) pourrait avoir une conséquence sur l'accès à la nourriture et aux revenus des populations. Ensuite on analyse les stratégies d'adaptation des ménages. Enfin, la situation de référence est comparée à deux seuils (seuil de survie et de protection des moyens d'existence) qui constituent la situation en cours), pour voir les changements qui pourraient intervenir dans l'accès aux ressources nécessaires à la survie des ménages.

## Echantillonnage

La démarche méthodologique qui a été adoptée, repose d'abord sur une collecte de données secondaires pour mieux comprendre la zone, auprès des services techniques de l'agriculture, de l'élevage, et du commissariat à la sécurité alimentaire (CSA). Ensuite, une enquête sur les principaux marchés de la zone a été menée pour connaître les principaux produits de consommation, le marché à bétail, les prix, le nom des mesures locales, les circuits commerciaux...

Un échantillon de douze (12) villages de la zone de moyen d'existence (3 villages dans les départements de Bambey, Diourbel et Mbacké et 2 dans celui de Fatick, et 1 dans le département de Gossas) ont été enquêtés. Ces villages ont été choisis par des informateurs clés, membres des services techniques de la zone. Les équipes se sont rendues dans l'ensemble des 12 villages, à deux reprises.

Une première rencontre a été tenue avec les leaders d'opinions des villages (chefs de villages, notables, représentants des jeunes et des femmes). Lors de ces entretiens, les équipes ont procédé à la catégorisation des groupes socioéconomique (GSE), à l'établissement du calendrier saisonnier etc. Il convient de préciser que la catégorisation des GSE a donné quatre groupes : les très pauvres, les pauvres, les moyens et les nantis.

Le lendemain (2<sup>ème</sup> rencontre), des entretiens plus poussés ont été menés avec des représentants des groupes socioéconomiques uniquement (les quatre (4) GSE), identifiés la veille et désignés par la communauté. Chaque GSE était composé de six (6) personnes (3 hommes et 3 femmes).

Parallèlement, une enquête sur les principaux marchés de la zone a été menée pour connaître les principaux produits de consommation, le marché à bétail, le marché à poisson, les prix, le nom des mesures locales, les circuits commerciaux...

## Equipe

<b>Equipe 1 : Sokhna GUISSÉ</b>	<b>Equipe 2 : Saliou FAYE</b>
Enquêteur	Enquêteur
Cheikh NDOYE	Charles TOUPANE
Iba DIOP	Mouhamed Yakhdy FALL
Awa DIOP	Edouard NDIAYE
Abdoukarime KOTE	Mouhamadou NDAO
Rokhaya Mbengue	Mamadou KEBE
Youssou GUEYE (ARM Diourbel)	Mamadou NDIAYE (Développement communautaire Diourbel)
Adama GUEYE (SDDR Bambey)	Modou NIANE (SDDR Mbacké)